

Signature charte Oncopole PDIE 21 janvier 2016



Contacts Presse :

Marie Adeline Etienne - Attachée de presse Toulouse Métropole – 05 61 22 39 95 – marie-adeline.etienne@mairie-toulouse.fr

Michèle Guallar - Responsable Presse et Relations Publiques SMTC -Tisséó - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr

Alexandra Philippoff – Assistante Relations Presse SMTC - Tisséo - 05 81 91 83 01 – alexandra.philippoff@tisseo.fr

Le 21 janvier 2016, 29 entreprises signent une charte définissant un plan de déplacements inter entreprises sur le site de l'Oncopole.

Cette charte engage ses signataires à mobiliser leurs 3 000 salariés sur le site pour trouver des solutions en vue d'optimiser leurs déplacements.

► Des objectifs communs de mobilités

Les entreprises et établissements publics de l'Oncopole souhaitent mettre en place un plan de mobilité inter-entreprises à destination de leurs salariés et visiteurs pour :

1. **Améliorer** les accès aux établissements notamment aux heures de pointe,
2. **Endiguer** le besoin croissant de **places de stationnement**,
3. Diminuer le **recours aux énergies fossiles** et les émissions de gaz à effet de serre,
4. Diminuer les **risques d'accidents**,
5. Réduire les **coûts de déplacements professionnels**,
6. Valoriser leur image et illustrer leur **responsabilité sociétale**.



29 établissements qui s'engagent :

- Banque Populaire Occitane
- BioMedicalAlliance
- BSC - Beauté Santé du Cheveu
- C.P.A.M
- CHU de Toulouse
- Cyclopharma
- Etablissement Français du Sang
- Evotec
- Fondation Toulouse Cancer Santé
- Fondation RICT
- Hôpital Marchant
- Inserm
- Institut Claudius Regaud
- Institut de recherche Pierre Fabre
- ITAV
- IUCT-Oncopole
- Ligue contre le cancer Comité 31
- Médipôle
- Oncomip
- Oncorésonance
- Pôle de compétitivité Cancer-Bio-Santé
- Quality Hotel Toulouse Sud
- Résidence Hôtel-Fluvia
- Sadir Assistance
- Sanofi
- Semidias
- Tisséo
- Toulouse Métropole
- Université III Paul Sabatier

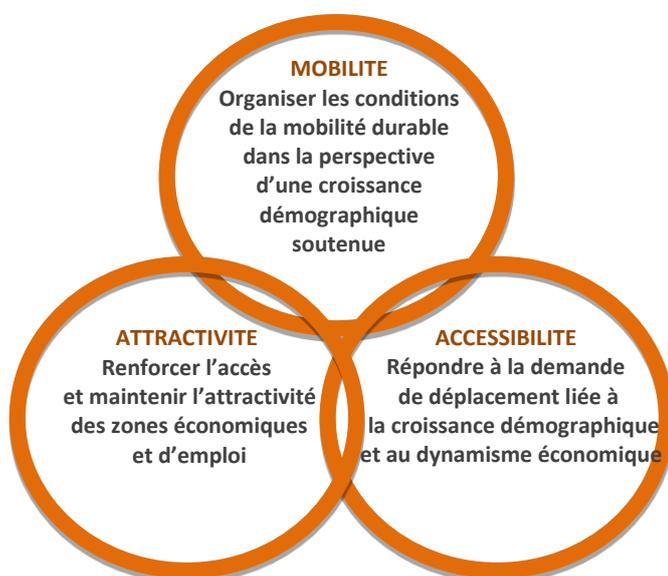
► Engagements des signataires

- désigner une personne responsable du PDIE au sein de l'entreprise ou de l'établissement public, qui assurera l'interface avec les partenaires et les autres signataires de la charte
- fournir les informations utiles et les moyens humains et financiers nécessaires à la réalisation des mesures, dans le respect de ses possibilités budgétaires

- assurer auprès des salariés la diffusion des informations sur l'accessibilité du lieu de travail et les modes de déplacements alternatifs, des documents issus de la concertation autour du PDIE
- participer à la concertation autour du projet, à contribuer au suivi de la démarche.

► La stratégie mobilité du SMTC

Le SMTC s'est engagé dans une nouvelle stratégie mobilité et a identifié 3 priorités :



Dans le cadre de cette stratégie, de nouveaux projets structurants sont en cours de développement pour le bénéfice de l'ensemble du tissu économique de la Métropole :

- Un réseau structurant métro – tram complété en 2024 par la troisième ligne de métro dont la fonction première sera de rendre plus accessibles les territoires économiques métropolitains et de les mailler les uns aux autres
- Un réseau bus maillé et articulé sur 10 lignes structurantes de superbus LINEO avec une amplitude horaire 5 heures / minute
- Une Ceinture Sud assurant une liaison entre les zones économiques de Montaudran / Oncopole / Basso Cambo / Saint Martin du Touch, dont un premier tronçon en téléphérique urbain

Le téléphérique urbain sud

Un projet innovant, répondant aux besoins de déplacements des salariés et habitants des secteurs Sud-Ouest et Sud-Est de la métropole toulousaine.

Des gains de temps de parcours significatifs : 10 minutes entre UPS et Oncopole soit 30 minutes en voiture et en bus.

Un mode de transport de grande capacité et extensible.



Un accompagnement de Tisséo-SMTC

Tisséo-SMTC apporte un soutien méthodologique dans la démarche du PDIE par :

- la réalisation d'un diagnostic mobilités complété par des cartographies de géolocalisation
- un accompagnement à l'identification des enjeux et objectifs et à la conception du plan d'actions
- une évaluation des actions mises en place afin d'en mesurer leur efficacité